

Bien que le Groupe spécial d'experts en sismologie ait continué de se réunir en 1991-1992, la Conférence du désarmement n'a pu parvenir à s'entendre sur la constitution d'un comité spécial sur le CTB. En revanche, plusieurs mesures unilatérales sont venues étayer les efforts visant à mettre fin aux essais d'armes nucléaires. Tout d'abord, le 5 octobre 1991, M. Gorbatchev, alors président de l'URSS, a proclamé un moratoire d'une année sur les essais et invité les autres États qui testent des armes nucléaires à suivre l'exemple soviétique. Ensuite, en novembre 1991, le Congrès des États-Unis demandait au gouvernement Bush de reprendre les pourparlers avec l'Union soviétique afin de limiter davantage encore les essais en question. Enfin, le 8 avril 1992, la France a fait savoir qu'elle suspendrait ses essais nucléaires pour le reste de l'année, par souci de non-prolifération et par mesure contre «l'accumulation sans fin d'armes atomiques». Le premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, a précisé que la France reverrait sa politique en 1993 afin de déterminer «si son exemple a été suivi et si le bon sens l'emporte».<sup>2</sup>

#### POSITION ACTUELLE DU CANADA

L'interdiction complète des essais figure parmi les six objectifs fondamentaux définis par le gouvernement canadien en matière de limitation des armements. Depuis 1976, le Canada joue un rôle important au sein du Groupe d'experts scientifiques et pour ce qui est de proposer à la Première Commission de l'AGNU des résolutions sur l'interdiction des essais. En outre, pour contribuer à la vérification de l'interdiction des essais, il a modernisé l'ensemble sismologique de Yellowknife.

À la 46<sup>e</sup> session de l'AGNU, le Canada a co-parrainé une résolution demandant la fin des essais nucléaires en tous milieux, par tous les États et à tout jamais. Cette résolution unique en remplaçait deux autres concurrentes qui avaient eu respectivement l'appui des pays non alignés et du groupe occidental «élargi» lors des précédentes réunions annuelles de la Première Commission. Le Canada fait partie des six membres du «groupe moteur» de pays occidentaux qui, les années passées, avait présenté l'une des habituelles résolutions sur le sujet. Cette fois, le Canada, qui jusque-là s'était abstenu de voter la résolution des pays non alignés, a soutenu les efforts déployés pour fondre les deux résolutions en une, qui a réuni une écrasante majorité des suffrages.

<sup>2</sup> Ibid., 1992, p. 608.B.228.